



Conseil général de l'Environnement et du Développement durable

Paris, le mardi 30 juin 2009

COMMUNIQUE DE PRESSE

Les lauréats du Grand Prix National de l'Ingénierie 2009 placé sous le haut patronage de Jean Louis Borloo

Le jury, réuni le 24 juin 2009 sous la présidence de Claude Martinand, vice-président du conseil général de l'Environnement et du Développement durable, a choisi les lauréats du Grand Prix National de l'Ingénierie 2009.

Le grand prix est attribué à trois ingénieurs, chefs de file, dès la phase amont du projet de restructuration de la Tour First, à la Défense :

Jean-Frédéric HEINRY, d'Altarea Cogedim, pour la maîtrise d'ouvrage déléguée, **Pierre FOCQUÉ**, de la société d'ingénierie IOSIS, pour la conception du réaménagement des structures et **Charlotte WELSCH**, d'IOSIS, pour l'ingénierie du développement durable.

Cette opération est remarquable par les modalités de la rénovation d'une tour existante, la transformant en un immeuble plus haut, à l'esthétique améliorée, et par la volonté d'une démarche HQE ambitieuse et visant en particulier une réduction optimale des consommations énergétiques.

Un deuxième prix distingue la collaboration exemplaire entre **Laurent RICHÉ**, de Saint-Gobain Isover, et **Bernard LACROIX**, de la société d'ingénierie INGEROP, pour les opérations de conception et de construction d'une usine de fabrication de produits isolants à la pointe du développement durable.

Cette collaboration a permis de définir des objectifs dans ce domaine très en amont du processus de construction afin de les intégrer dans le programme, y compris au moment du choix du site puis de les mettre en œuvre. La diminution des consommations

Contacts presse :

CGEDD : Maud Clouët de Crépy
SYNTEC INGENIERIE : Karine Leverger

01 40 81 68 11
01 44 30 49 53

d'énergie, d'eau, des nuisances sonores, et de la pollution atmosphérique a été particulièrement étudiée. L'ingénierie de *process* et l'ingénierie de construction ont été intimement liées, sous une contrainte sévère de délai.

Le troisième prix récompense **Jacques RICKAERT** et **Grégory VIEL**, tous deux ingénieurs de la société d'ingénierie SETEC-TPI, pour la conception et les techniques de réalisation du Pont de la Grande Ravine dans l'île de la Réunion. La conception répond avec précision aux contraintes topographiques et géotechniques du franchissement d'une « ravine » profonde de 150 mètres et large de plus de 250 mètres, avec des versants abrupts, grâce à un ouvrage doté d'un effet d'arc très surbaissé, s'appuyant sur des culées placées de façon pratiquement invisible de part et d'autre de la brèche. La construction elle-même a été particulièrement étudiée pour limiter au maximum les atteintes au milieu naturel de cette région de l'île.

La remise de ces trois prix, par le ministre d'Etat, ministre de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer en charge des technologies Vertes et des négociations sur le Climat **aura lieu le jeudi 22 octobre 2009, au CNIT de la Défense**, dans le cadre des 8èmes Rencontres de l'ingénierie organisées par Syntec-Ingénierie, fédération professionnelle de l'ingénierie.

Le Grand Prix National de l'Ingénierie est une initiative du ministère de l'Écologie, de l'Énergie, du Développement durable et de la Mer en charge des technologies Vertes et des négociations sur le Climat en partenariat avec Syntec-Ingénierie, fédération professionnelle de l'ingénierie.

Claude MARTINAND, vice-président du conseil général de l'Environnement et du Développement durable, assure au nom de Jean-Louis BORLOO, ministre d'Etat, la présidence du jury.

Ce concours, auquel s'associe le Groupe Moniteur, récompense les professionnels, seuls ou en équipe (au sein de structures indépendantes ou intégrées, publiques ou privées ou au sein d'un établissement d'enseignement supérieur ou de recherche) pour la qualité de la conception et de la conduite d'un projet, achevé ou en cours de réalisation, qu'il s'agisse d'infrastructures, d'équipements publics, de bâtiments, de constructions industrielles ou de systèmes complexes.

Les candidatures de cette quatrième édition ont été appréciées au regard des critères suivants : l'inventivité ou l'innovation déployée, la transversalité de l'action menée, l'apport spécifique de la fonction ingénierie, et enfin la contribution au développement durable dans une démarche qui intègre ses trois composantes, environnementale, économique et sociale.